
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR21.04PR**

concernant

**une demande de crédits d'investissement de CHF 5'000'000.- pour le
renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de
CHF 350'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives
aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2021**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 1^{er} mars 2021.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Claude-Anne JAQUIER, Marisa PARDO, Olivier DI PRINZIO, Christophe LOPERETTI, Sébastien NOBS, Roland VILLARD et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de M. Pierre DESSEMONTET, Municipal, M. Philippe GENDRET, Chef de service, M. André FAVRE, Resp. Logistique et Engineering. Nous les remercions pour leur présentation du préavis et leurs réponses fournies aux questions des commissaires.

Contexte

Le présent préavis porte sur le renouvellement annuel des réseaux d'énergies. Il s'inscrit dans la continuité du système mis en place depuis le préavis PR13.37PR. L'objectif de renouvellement de 2% contribue à pérenniser l'exploitation des réseaux tout en réduisant de manière drastique le risque de fuites qui se conclut inévitablement par des interventions urgentes et coûteuses.

Les crédits d'investissement demandés couvrent le renouvellement des réseaux d'énergies et englobent la réfection des chaussées et des canalisations. Le taux de renouvellement annuel moyen des réseaux d'énergies se situait, pour la période 2007-2015, entre 0.55% pour l'électricité et 0.70% pour l'eau et le gaz (PR16.40PR). Entre 2015 et 2020 le taux a fortement progressé pour se rapprocher des 2% et ainsi atteindre les objectifs.

La commission est heureuse de voir ce taux de renouvellement augmenter de manière significative. Les commissaires félicitent la Municipalité et son service, et les encouragent à pérenniser cet objectif. En effet ces 2% théoriques sont le minima à respecter, la durée de vie des installations étant d'environ 50 ans. Cependant, Yverdon-les-Bains étant bâtie en partie sur un sol qui bouge beaucoup en fonction des saisons, cela peut entraîner une obsolescence précoce du réseau à certains endroits.

L'investissement constant permet de sécuriser l'approvisionnement et limite le risque d'accident, en outre les coûts des interventions d'urgences sont diminués, limitant les désagréments.

Le préavis PR21.04PR

Ces crédits d'investissement d'un montant total de CHF 5'350'000.- sont demandés pour permettre au Service des énergies (SEY) et au Service des travaux et de l'environnement (STE) d'exécuter les travaux liés au renouvellement des réseaux et superstructures, en y incluant également les besoins liés à la réfection des chaussées et canalisations, respectivement pour CHF 5'000'000.- et CHF 350'000 ; le montant de CHF 350'000.- est par ailleurs compris dans le montant de CHF 500'000.- inscrit à la ligne n° 4021 du plan des investissements 2020-2029.

Ces dernières années la ville croît, en toute logique son réseau de distribution des énergies aussi. Le réseau d'eau a augmenté de 1.5%, celui du gaz de 0.5% et celui de l'électricité de 2.4%.

Le taux de renouvellement pour 2020

La délégation municipale a apporté des corrections au tableau des taux de renouvellement pour l'année 2020. Celles-ci concernaient les longueurs des rénovations et la période examinée lors du calcul du taux de renouvellement annuel. Après discussion avec la commission, on obtient le tableau suivant qui remplace celui du préavis.

	Longueur en mètres des réseaux	Longueur en mètres des rénovations 2020	Taux de renouvellement en % pour 2020
Eau	123'531	2'885	2.34%
Gaz	154'967	2'290	1.48%
Electricité	387'417	8'673	2.24%

Les statistiques des fuites

Le nombre de fuites a diminué en 2020. Il est encore trop tôt pour conclure à une situation saine, néanmoins les commissaires sont heureux de constater cette baisse.

Cela contribue grandement à la diminution du gaspillage, l'eau douce étant une ressource rare. En outre la commission félicite le SEY à poursuivre la surveillance du réseau, à l'aide des enregistreurs et du Smart metering.

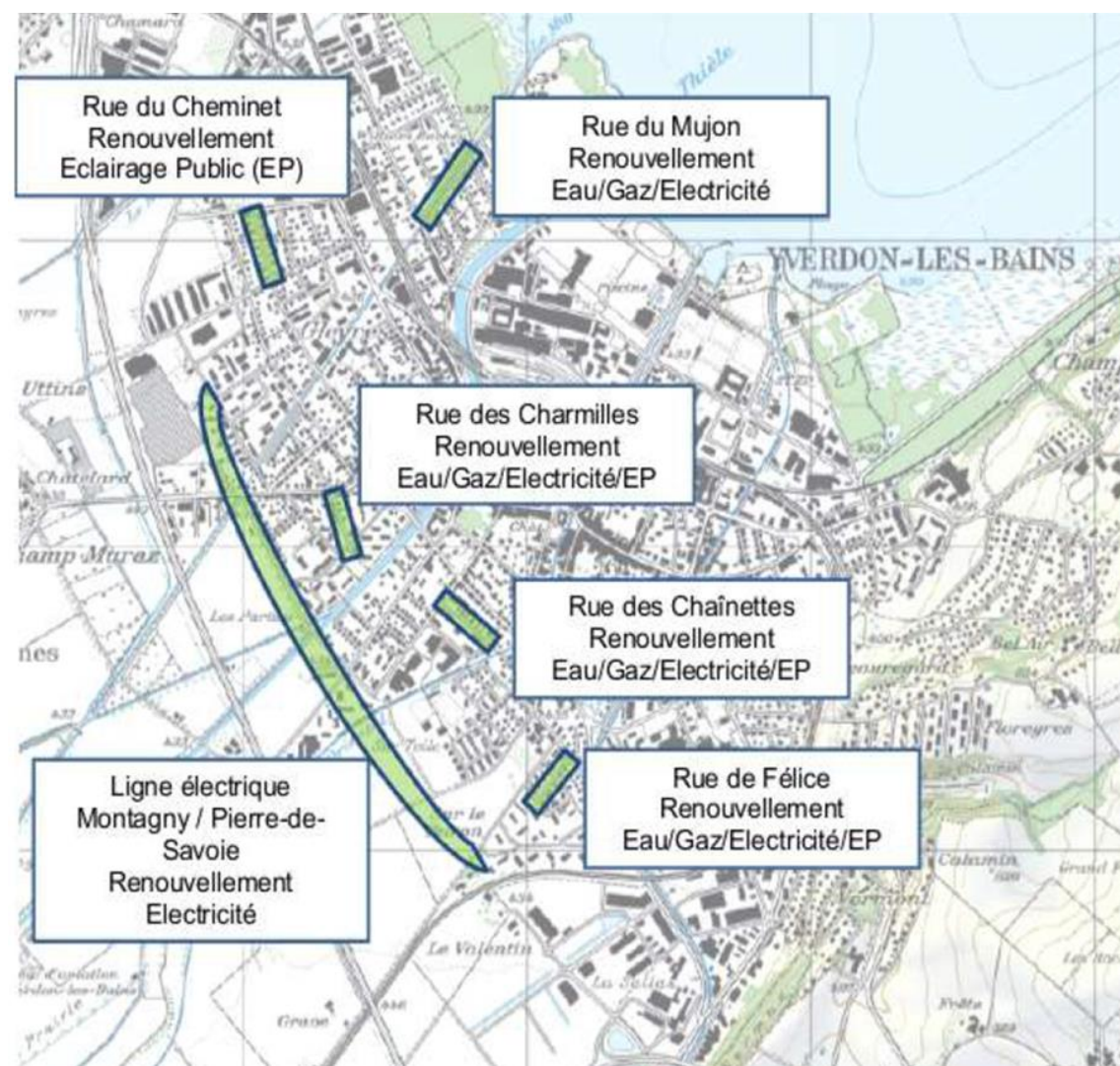
Optimisation de la conduite des projets

La commission salue et encourage l'effort d'optimisation de la Municipalité, les commissaires sont convaincus que les différents services peuvent poursuivre et améliorer cette coopération.

Une question a été posée sur la teneur des éléments modérateurs de trafic dans les rues des Charmilles, Chaînettes (ouest) et de Félice. Aucune réponse n'a pu être fournie.

Un commissaire a été surpris de voir RAS sur la partie mobilité et STE de la rue du Cheminet 47 à 57, en effet, le trottoir y est particulièrement étroit, ne pourrait-il pas être élargi ? Il a été répondu qu'un réaménagement important d'une rue faisait généralement l'objet d'un préavis spécifique. Mais en l'absence du Service des travaux ou de la mobilité, aucune précision n'a pu être fournie sur la possibilité d'élargir le trottoir. Le Service de la mobilité aurait pu, au sens de plusieurs commissaires, accorder son calendrier et profiter de mutualiser les coûts, afin de faire bénéficier à la population de ces aménagements tout en réduisant les nuisances pour les habitants.

Projets de renouvellement planifiés en 2021



Rue du Mujon

novembre 21-mars 22

La conduite d'eau est en fin de vie. De nombreuses fuites sont recensées sur le tronçon.

Rue du Cheminet 47 à 57

mai-juin 21

Renouvellement de l'éclairage public : mâts d'éclairage en fin de vie

Rue des Charmilles

mai-septembre 21

Les réseaux du SEY sont tous en fin de vie et de nombreuses fuites d'eau sont recensées

Rue des Chaînettes ouest

août-décembre 21

Les réseaux du SEY sont tous en fin de vie et de nombreuses fuites d'eau sont recensées

Rue de Félice

août-novembre 21

Les réseaux du SEY sont tous en fin de vie et de nombreuses fuites d'eau et de gaz sont recensées

Ligne électrique Montagny / Pierre-de-Savoie **mai-décembre 21**

Le câble d'alimentation est en fin de vie

Montant d'urgence

Les commissaires ne sont pas opposés à l'utilisation d'un montant d'urgence alloué aux événements imprévus qui reflètent une urgence si l'utilisation de ces montants est justifiée a posteriori à notre Conseil. En effet, les montants d'urgences permettent une réduction des coûts, mais ils ne doivent pas servir à éviter de présenter un préavis devant notre Conseil ;

si on peut raisonnablement penser qu'un préavis a le temps de passer devant notre assemblée (Rue des Pêcheurs).

Un membre de la commission a demandé des tableaux semblables à ceux du rapport de l'année passée pour indiquer l'état d'utilisation des premiers montants d'urgence 2019 et 2020. Le Service a fourni le tableau pour l'année 2020. Ce n'est qu'après de multiples tensions, passant par la Municipalité, et par le Bureau du Conseil, que le document 2019 a été fourni. La commission émet le vœu que l'utilisation des montants d'urgence de tous les comptes d'investissements ouverts (ou fermés depuis le précédent rapport) pour le renouvellement des réseaux eau, gaz et électricité figurent dans des tableaux semblables à ceux de ce rapport dans les futurs préavis, ou en annexe de ceux-ci, pour plus de clarté vis-à-vis de la description des investissements non-alloués.

Voici un aperçu des montants d'urgence alloués en 2020 (PR20.08PR) :

Engagement montant d'urgence PR20.08.PR						
Bilan / état provisionnel des chantiers au 2 mars 2021						
<i>Chantier</i>	<i>Type d'intervention</i>	<i>Budget d'urgence [CHF]</i>	<i>Montant payé [CHF]</i>	<i>Engagé [CHF]</i>	<i>Total [CHF]</i>	<i>Remarques</i>
Ruelle de Couvaloup	Intervention d'urgence sur le réseau gaz. Travaux effectués pendant la rénovation de cette rue par la Commune de Grandson.	41 200,00	53 501,00	0,00	53 501,00	Chantier terminé. Dépassement du budget dû à la complexité des travaux au centre-ville historique.
Rue des Pêcheurs	Intervention de renouvellement des réseaux eau / gaz et électricité dans le cadre de la construction du nouveau stade.	626 080,00	646 487,00	25 000,00	671 487,00	Chantier non terminé : pose de la dernière étape du revêtement bitumineux en 2021 et du marquage routier par SSP/mobilité. Dépassement dû à la dépollution des matériaux excavés. Le site n'était pas répertorié au niveau cantonal en tant que site pollué. L'entreprise Prona a été mandatée pour suivre la gestion de la dépollution (obligatoire selon la loi en vigueur).
Rues des Uttins	Intervention d'urgence sur le réseau électrique afin d'augmenter la puissance électrique fournie à un client de la zone industrielle des Uttins.	218 700,00	138 694,00	2 000,00	140 694,00	Chantier terminé pour SEY. Rentrée des soumissions plus favorable pour le SEY que selon estimations. Travaux effectués pendant Covid, les entreprises de GC avaient besoins de travail. SSP/mobilité : finir le marquage routier au printemps 2021.
Totaux		885 980,00	838 682,00	27 000,00	865 682,00	Conforme à nos prévisions

Engagement montant d'urgence PR19.05.PR Bilan / état provisionnel des chantiers au 11 mars 2021						
Chantier	Type d'intervention	Budget d'urgence [CHF]	Montant payé [CHF]	Engagé [CHF]	Total [CHF]	Remarques
Rue de la Plaine	Intervention d'urgence sur le réseau gaz.	360 850,00	304 630,00	0,00	304 630,00	Chantier terminé. Mobilité a profité de nos travaux pour modifier l'arrêt de bus à la rue de plaine 15-17 (budget propre).
Les Tuileries de Grandson	Intervention d'urgence sur le réseau gaz.	139 000,00	107 715,00	0,00	107 715,00	Chantier terminé. Moins-value, due à une synergie entre le SEY et la commune de Grandson.
Chemin de Calamin	Intervention d'urgence sur le réseau d'eau et d'électricité dans le cadre de la construction de nouvelles maisons attenant au stand de tir.	200 026,00	224 167,00	20 000,00	244 167,00	Chantier terminé. Dépassement dû à l'opportunité de renforcer une ligne électrique. Engagé pour finition de chaussée
Totaux		699 876,00	636 512,00	20 000,00	656 512,00	Conforme à nos prévisions

La commission a constaté que les montants d'urgence, qui ne concernent pas les projets de renouvellement planifiés, ont enregistré des dépassements par rapport aux montants budgétés pour les deux premières années de cette pratique 2019 et 2020. Elle s'inquiète de l'influence que cela pourrait avoir sur le financement des projets planifiés.

Conclusions :

La commission est convaincue que des efforts supplémentaires peuvent être entrepris pour optimiser la conduite de projets, et émet le souhait qu'un élargissement du trottoir de la rue du Cheminet soit entrepris, si possible en profitant des synergies possibles avec le renouvellement des éclairages de la même rue.

La commission souhaite une transparence sans conflit sur l'utilisation du montant d'urgence, elle émet le vœu que l'utilisation des montants d'urgence de tous les comptes d'investissements ouverts (ou fermés depuis le précédent rapport) pour le renouvellement des réseaux eau, gaz et électricité figurent dans des tableaux semblables à ceux de ce rapport dans les futurs préavis, ou en annexe de ceux-ci.

La commission félicite et encourage la Municipalité dans ses efforts entrepris afin d'arriver à renouveler son réseau à un taux de 2% par année comme demandé par la Commission de gestion. Elle se réjouit du montant certes conséquent mais nécessaire, à allouer et elle demande à la Municipalité de pérenniser cette enveloppe.

En conclusion, c'est à l'unanimité que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter l'ensemble du préavis.

Anthony REYMOND, rapporteur



Yverdon-les-Bains, le 14 mars 2021